

## Les parents d'élèves FCPE du collège

### Les représentants au Conseil d'Administration en 2020-2021

#### Titulaires

Alejandra Bernal  
Regine Tessier Monti  
Sophie Voillaume  
Sandrine Normand  
Caroline Mechin  
Cyril Bykoff

#### Suppléants

Caroline Delaire  
Frank Laura  
Anne Bohrer Marquet  
Geraldine Van Huffel  
Sylvie Barbere  
Nadège Labadi



**Une équipe active !  
N'hésitez pas à  
nous rejoindre !**

**Une équipe de 48 parents d'élèves repartis dans toutes les classes**

Nous contacter : [fcpematisse92130@gmail.com](mailto:fcpematisse92130@gmail.com) ou 06 15 78 79 99

### Les actions de l'équipe

- Participation au Conseil d'Administration (6 représentants sur 6 élus)
- Participation aux conseils de classe dans toutes les classes
- Participation aux différentes commissions du collège et aux conseils de discipline
- Distribution de livrets d'informations (entrée en 6<sup>ème</sup>, entrée en 2<sup>nde</sup>)
- Diffusion régulière d'une lettre d'information aux parents
- Organisation de réunions thématiques : risques des réseaux sociaux, découverte du lycée et réforme du bac.



## Collège Henri Matisse

### Ecoles élémentaires concernées

Accueil des élèves venant des écoles Saint-Exupéry, Voltaire, La Fontaine, Anatole France, selon adresse des parents.

### La direction

Principal : Mr Pierre ANSELMO (jusqu'à 31/08/2021)

Principal Adjoint : Mr Rémy CHANET

### Coordonnées

27 rue Ernest Renan  
92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél : 01 40 93 44 30  
Mail : [0920877d@ac-versailles.fr](mailto:0920877d@ac-versailles.fr)  
Twitter : Collège Matisse Issy

## Informations pratiques

### Les effectifs de la rentrée 2020

545 élèves répartis en 20 classes, et une unité localisée pour l'inclusion scolaire accueillant des élèves présentant un handicap (ULIS) :

148 élèves en 3 <sup>ème</sup>	139 élèves en 4 <sup>ème</sup>
127 élèves en 5 <sup>ème</sup>	131 élèves en 6 <sup>ème</sup>

### Les horaires

Matin : début des cours à 8h00 (ouverture des portes 7h50)

Pause méridienne : de 12h à 13h30 (pour quelques classes, début de la cantine à 11h00)

Soir : fin des cours à 17h25 au plus tard

Mercredi : fin des cours à 12h, pas de cantine

En cas d'absence d'un professeur, les élèves **ne peuvent sortir qu'avec l'autorisation écrite des parents, et seulement en fin de demi-journée**. Si ce n'est pas le cas, ils vont en permanence.

### Les activités proposées sur la pause méridienne

**Foyer Socio-Educatif (FSE)** : Journalisme.

**Association Sportive (AS)** : Badminton, Volley-Ball, Basket-ball, Tennis de table.

**Le Conseil de la Vie Collégienne (CVC)** : Le conseil de la vie collégienne permet aux élèves d'impulser une nouvelle dynamique dans les collèges, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement et un mieux-vivre ensemble.

### La cantine

Les demi-pensionnaires déjeunent à la cantine 2, 3 ou 4 jours fixes par semaine choisis en début d'année, mais pas le mercredi.

La restauration est assurée par une cuisine centrale à Boulogne et gérée par le département (Conseil départementale du 92).

### Spécificités du collège Henri Matisse

**Une classe bilangue** dès la 6<sup>ème</sup> avec 3h d'anglais et 3h d'allemand

**Une classe CHAM (Horaires Aménagés Musique)** : deux après-midis par semaine sont libérés pour suivre une activité au conservatoire, et 2h par semaine sont consacrées à la chorale.

**En 5<sup>ème</sup>** : choix d'une seconde langue : espagnol ou chinois (2h30).  
Option latin possible (1h) sauf pour la classe CHAM.

**Enseignements pratiques interdisciplinaires** : Les EPI sont des enseignements qui permettent de construire et d'approfondir des connaissances et compétences grâce à une réalisation concrète individuelle ou collective. Ils ne sont pas mise en œuvre à Matisse.

### Principes de fonctionnement des enseignements

La 6<sup>ème</sup> est la fin du cycle 3 (avec le CM1 et le CM2).

Les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> constituent le cycle 4.

Pour tous les élèves : une pause méridienne de 1h30 et 26h d'enseignement par semaine avec :

- En 6<sup>ème</sup> : 23h d'enseignement commun et 3h d'accompagnement personnalisé
- En 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> : 22h d'enseignement commun et 4h d'accompagnement personnalisé.

### Etudes et soutien

Il n'y a pas d'étude le soir type « école élémentaire »

Les dispositifs « devoirs faits » ainsi que l'aide personnalisée qui visent à donner des conseils méthodologiques aux élèves sont proposés.

En cas d'absence d'un professeur, les élèves vont en étude surveillée.